



Garde et éloignement de mes enfants

Par **nowal94**, le **09/02/2011** à **17:35**

Bonjour,rnrnCelà fait 10 ans que je suis séparée du père de mes 2 enfants(ni mariés,ni pacsés), nous sommes passés devant le JAF qui a décidé de donner la garde au papa;je vois mes enfants 1 week end sur 2 et la moitié des vacances scolaires.Ca a été très dur mais tant que je les voyais, c'était le principal!rnrnSeulement, mon ex a décidé de partir à l'autre bout de la France!Je ne veux pas voir mes enfants seulement pendant les vacances,j'ai accepté beaucoup de chose mais là, je ne peux pas! Surtout que depuis peu, mes enfants sont grand frère et grande soeur; c'est impensable que ma fille grandisse sans connaître ses frère et soeur.rnMes enfants sont assez grands pour choisir mais ils ont peur de faire du mal à leur père, ils m'ont dit clairement qu'ils ne pourront pas dire non à leur papa!rnrnQuelles sont mes recours? A-t-il le droit de partir sans passer devant le JAF?Ai-je le droit de demander la garde ?